

DOSSIER DU PARTICIPANT



Vendredi 23 mai 2025

Colloque « Le juge et le contrat »

*Regards croisés du
Conseil d'État et de la
Cour de cassation*

Regards croisés du Conseil d'État et de la Cour de cassation

Les manifestations antérieures, organisées, tous les deux ans, par le Conseil d'État et la Cour de cassation, avaient pour thèmes successifs :

- « *Santé et justice : quelles responsabilités ?* » (2011) [au Conseil d'État]
- « *La sanction* » (2013) [à la Cour de cassation]
- « *L'ordre juridique national en prise avec le droit européen et international : questions de souveraineté ?* » (2015) [au Conseil d'État]
- « *L'ordre public* » (2017) [à la Cour de cassation]
- « *Vers un nouveau droit du travail ?* » (2019) [au Conseil d'État]
- « *L'environnement : les citoyens, le droit, les juges* » (2021) [à la Cour de cassation]
- « *De la régulation à la compliance : quel rôle pour le juge ?* » (2023) [au Conseil d'État]

Le Colloque : Le juge et le contrat

Le Conseil d'État et la Cour de cassation ont choisi de consacrer la 8^e édition de leurs Regards croisés au thème du droit des contrats, saisi du double point de vue du juge administratif et judiciaire.

Bien que l'on distingue traditionnellement, de manière très nette, les contrats de droit privé et de droit administratif au regard de leurs spécificités respectives, l'un se caractérisant par la liberté contractuelle, l'autre par la préservation de l'intérêt général, la perspective doit être affinée, pour prendre la mesure de la richesse des interactions liant les deux ordres de juridiction, à la lumière des sources, des influences et des enjeux qui leur sont aujourd'hui communs.

Les différentes interventions et les échanges qui les accompagneront permettront d'approfondir une réflexion d'ensemble sur les problématiques convergentes qui traversent ces deux droits, notamment celle du rapprochement de l'office des juges.

- **10 h – 12 h 30, Table ronde 1 : Le renouveau de l’office du juge dans le domaine du contrat**

Éléments de problématique

À la suite de l’introduction générale par Madame Bénédicte Fauvarque-Cosson, portant sur les grandes évolutions du cadre juridique des contrats de droit public et de droit privé, une première table ronde abordera, en deux séquences, les offices renouvelés et potentiellement convergents des juges administratifs et judiciaires des contrats, non seulement à l’égard des parties au contrat mais aussi à l’égard des tiers. Cette table ronde interrogera l’évolution de l’office du juge, plus précisément le passage d’un juge purement libéral, dépendant de l’autonomie de la volonté des parties, à un juge plus protecteur de l’équilibre entre les parties et de l’intérêt général, avec une intervention qui dépasse le cadre traditionnel de l’ordre public. Elle permettra en outre de revenir sur la responsabilité des contractants à l’égard des tiers et d’examiner les voies de droit qui leur sont ouvertes.

- **14 h – 15 h 15, Table ronde 2 : L’attractivité du cadre juridique français**

Éléments de problématique

Il s’agira, dans le cadre d’une deuxième table ronde, au cours de l’après-midi, de s’interroger sur l’attractivité du droit français des contrats, y compris, de façon plus prospective, les éventuels moyens d’en accroître encore le rayonnement. Les questions liées notamment aux besoins d’évolutions et d’adaptation du droit français de l’arbitrage interne et international, afin de continuer à garantir sa pleine efficacité, auront toute leur place.

- **15 h 15 – 16 h 30, Table ronde 3 : Le juge et les nouveaux champs du contrat**

Éléments de problématique

Une troisième et dernière table ronde sera l’occasion de prolonger les discussions sur le rôle croissant de la forme contractuelle dans de nombreux domaines du droit, qu’il s’agisse, par exemple, du droit pénal et du droit de la famille, du droit social ou encore du droit de l’urbanisme. Cette analyse des transformations qui sont à l’œuvre dans différents champs du droit pénal, civil et administratif sera précieuse sur l’incidence du phénomène diffus de la contractualisation du droit sur le rôle du juge, ainsi en constante mutation.

9h00 Allocutions d'ouverture :

- **Christophe SOULARD**, *Premier président de la Cour de cassation*
- **Rémy HEITZ**, *Procureur général près la Cour de cassation*
- **Didier-Roland TABUTEAU**, *Vice-président du Conseil d'État*

9h30 Propos introductif - Les grands enjeux du cadre juridique : convergences ou divergences

- **Bénédicte FAUVARQUE-COSSON**, *administratrice générale du CNAM, agrégée de droit privé et de sciences criminelles*

10h00 Première table ronde : Le renouveau de l'office du juge dans le domaine du contrat

➤ Les parties et le juge :

Présidence : **Carole CHAMPALAUNE**, *présidente de la première chambre civile de la Cour de cassation*

Intervenants :

- **Daniel BARLOW**, *président de la chambre commerciale internationale de la cour d'appel de Paris*
- **Thomas GENICON**, *professeur de droit privé à l'université de Paris II Panthéon - Assas*
- **Rozen NOGUELLOU**, *assesseure à la dixième chambre de la section du contentieux du Conseil d'État*

Échanges

11h15 ➤ Les tiers et l'exécution du contrat :

Présidence : **Rémy SCHWARTZ**, *président adjoint de la section du contentieux du Conseil d'État*

Intervenants :

- **David BAKOUCHE**, *professeur de droit privé à l'université de Paris-Saclay*
- **Clotilde BELLINO**, *conseillère référendaire à la chambre commerciale, financière et économique de la Cour de cassation*
- **Renaud THIELÉ**, *président assesseur à la cour administrative d'appel de Marseille*

Rapporteur : **Patrick POIRRET**, *premier avocat général de la première chambre civile de la Cour de cassation*

Échanges

12h30 Pause déjeuner

14h00 Deuxième table ronde: L'attractivité du cadre juridique français

Présidence : **Vincent VIGNEAU**, président de la chambre commerciale, financière et économique de la Cour de cassation

Intervenants :

- **François ANCEL**, conseiller à la première chambre civile de la Cour de cassation
- **Olivier JAPIOT**, président de la septième chambre de la section du contentieux du Conseil d'État
- **Me Marielle JÉHANNIN**, avocate au Conseil d'État et à la Cour de cassation

Rapporteur : **Gilles PELLISSIER**, assesseur à la septième chambre de la section du contentieux du Conseil d'État

Échanges

15h15 Troisième table ronde: Le juge et les nouveaux champs du contrat

Présidence : **Christine MAUGÜÉ**, présidente de la section de l'administration du Conseil d'État

Intervenants :

- **Frédéric DESPORTES**, premier avocat général de la chambre criminelle de la Cour de cassation
- **Gaëlle DUMORTIER**, présidente de la première chambre de la section du contentieux du Conseil d'État
- **Vincent EGÉA**, professeur de droit privé à l'université d'Aix-Marseille

Rapporteur : **Sandrine ZIENTARA**, présidente de chambre, directrice du Service de documentation, des études et du rapport de la Cour de cassation

Échanges

16h30 Propos conclusifs :

- **Christophe JAMIN**, professeur de droit privé à l'École de droit de Sciences Po Paris
- **Fabrice MELLERAY**, professeur de droit public à l'École de droit de Sciences Po Paris

Christophe SOULARD,

Premier président de la Cour de cassation



Magistrat de formation, Christophe a exercé les fonctions de juge d'instance au tribunal de Metz, de référendaire à la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE), de directeur de l'Institut européen de formation en droit communautaire, de conseiller référendaire à la Cour de cassation, de premier vice-président du tribunal de grande instance (TGI) de Metz, et de conseiller, puis de doyen de section à la Cour de cassation.

Christophe Soulard a par ailleurs été professeur associé à l'université de Strasbourg, puis à l'université de Lorraine. Il a donné de nombreux cours et est intervenu à l'École nationale de la magistrature (ENM), au Centre de de formation à la profession d'avocats, à l'Institut d'études politiques (IEP) de Paris et au Centre européen universitaire de Nancy.

Il est l'auteur de plusieurs ouvrages et de nombreux articles portant principalement sur le droit de l'Union européenne et sur le droit douanier.

Président de la chambre criminelle de la Cour de cassation en 2017, Christophe Soulard est nommé Premier président de la Cour de cassation en 2022.



Rémy HEITZ,

Procureur général près la Cour de cassation

Nommé procureur général près la Cour de cassation par décret du Président de la République paru au Journal officiel du 2 juillet 2023 et installé dans ses fonctions le 3 juillet, M. Rémy Heitz préside la formation du Conseil supérieur de la magistrature compétente à l'égard des magistrats du parquet.

Il est également vice-président du conseil d'administration de l'Ecole nationale de la magistrature.

Né le 26 octobre 1963 à Nancy, M. Rémy Heitz commence sa carrière en 1989 en qualité de substitut du procureur près le tribunal de grande instance de Pontoise. Affecté à la direction des affaires criminelles et des grâces en 1992, il devient en 1994 chef de cabinet du ministre délégué aux relations avec l'Assemblée nationale. Chef du bureau de la justice pénale et des libertés individuelles à la direction des affaires criminelles et des grâces à compter de 1995, il rejoint Saint-Malo en qualité de procureur de la République en 1999. En 2001, il est nommé au tribunal de grande instance de Paris en tant que chargé de mission du procureur de la République. Il retrouve le travail de cabinet en 2002 en devenant conseiller technique pour la justice du Premier ministre. En mars 2003, il est nommé délégué interministériel à la sécurité routière, fonction qu'il occupe pendant près de quatre ans. En 2006, son parcours le conduit à nouveau au ministère de la Justice, où il devient directeur de l'administration générale et de l'équipement. En 2008, il retrouve des fonctions en juridiction en prenant la tête du parquet de Metz. Nommé président du tribunal de grande instance de Bobigny en 2010, il exerce ces fonctions pendant cinq années, avant de rejoindre la cour d'appel de Colmar en qualité de premier président en 2015. Directeur des affaires criminelles et des grâces en 2017, il est nommé en novembre 2018 procureur de la République de Paris. En septembre 2021, il devient procureur général près la cour d'appel de Paris, poste qu'il occupe jusqu'à sa nomination en qualité de procureur général près la Cour de cassation.

M. Rémy Heitz est chevalier de la Légion d'honneur et officier de l'ordre national du Mérite.

Didier-Roland TABUTEAU,

Vice-président du Conseil d'État



Didier-Roland Tabuteau obtient son diplôme de l'École polytechnique en 1981. Ancien élève de l'ENA, il est issu de la promotion « Louise Michel » (1984) et choisit, à la sortie de l'école, d'intégrer le Conseil d'État.

Au sein de l'institution, il travaille tout d'abord à la section du contentieux (1984 – 1988) et à la section de l'intérieur (1987 – 1988). En 1988, il quitte pour la première fois l'institution afin de devenir directeur adjoint du cabinet du ministre de la solidarité, de la santé et de la protection sociale, avant de revenir au Conseil d'État comme rapporteur public à la section du contentieux et membre de la section sociale (1991 – 1992).

Poursuivant une nouvelle fois sa carrière en dehors de l'institution, il devient directeur du cabinet du ministre de la santé et de l'action humanitaire en 1992 pour une durée d'un an, avant d'être nommé directeur général de l'Agence du médicament jusqu'en 1997. Il occupe par la suite et pendant trois ans le poste de directeur adjoint du cabinet de la ministre de l'emploi et de la solidarité.

En 2000, il est conseiller de la ministre de l'emploi et de la solidarité, chargé de la préparation de la loi sur le droit des malades avant de devenir directeur du cabinet du ministre délégué à la santé (2001-2002).

En 2003, il est nommé directeur général de la fondation « Caisses d'épargne pour la solidarité ». En parallèle, il obtient, en 2007, son doctorat en droit puis une habilitation à diriger des recherches. Il enseigne alors à l'Institut d'études politiques de Paris où il est responsable de la chaire santé. Il est également co-directeur de l'institut droit et santé de l'université Paris Descartes (INSERM UMRS 114J).

Il réintègre le Conseil d'État en 2011, d'abord à la section du contentieux puis à la section sociale. En 2017, il est nommé président adjoint de la section sociale, puis président de la section sociale l'année suivante.

Il est nommé vice-président du Conseil d'État le 5 janvier 2022.



Bénédicte FAUVARQUE-COSSON,
administratrice générale du CNAM, agrégée de
droit privé et de sciences criminelles

Bénédicte Fauvarque-Cosson, conseillère d'État, est l'administratrice générale du Cnam (depuis septembre 2022).

Agrégée de droit privé (1995), Bénédicte Fauvarque-Cosson a été professeure aux Universités de Rouen, René Descartes et Panthéon-Assas.

Elle a présidé la Société de législation comparée et a été vice-présidente de l'Académie internationale de droit comparé.

Carole CHAMPALAUNE,

présidente de la première chambre civile de la
Cour de cassation



Diplômée de l'Institut d'études politiques de Paris et titulaire d'une licence de droit privé, ancienne élève de l'École nationale de la magistrature, Carole Champalaune a débuté sa carrière en 1988 comme juge au tribunal d'instance de Senlis. Chargée de mission en 1990 à la direction des services judiciaires, elle devient chef du bureau des fonctionnaires à la sous-direction des greffes. En 1994, elle est nommée rapporteure au Conseil de la Concurrence, avant de rejoindre en 1999 la Cour de cassation comme conseillère référendaire à la chambre commerciale, financière et économique. De 2004 à 2007, elle est chargée de mission auprès du premier président Guy Canivet. Elle est nommée en 2007 première vice-présidente au tribunal de grande instance de Strasbourg, où elle est chargée de la direction et de l'animation du service commercial, avant de rejoindre en 2011 les services d'instruction de l'Autorité de la concurrence en tant que rapporteure générale adjointe. De 2013 à 2017, elle est directrice des affaires civiles et du Sceau puis elle revient à la Cour de cassation, où elle siège en tant que conseillère à la chambre commerciale. Depuis septembre 2023, elle est présidente de la première chambre civile de la Cour de cassation.

Elle est notamment membre de la Société de législation comparée et a écrit de nombreux articles portant en particulier sur le droit de la concurrence et la réforme du droit des contrats.



Daniel BARLOW,

président de la chambre commerciale internationale de la cour d'appel de Paris

Daniel Barlow est président de la chambre commerciale internationale de la cour d'appel de Paris (CCIP-CA). Il est également le référent de cette cour pour la procédure civile. Il exerçait auparavant les fonctions de premier vice-président au tribunal judiciaire de Nanterre dont il coordonnait le pôle civil et présidait la première chambre, spécialisée en droit de la propriété intellectuelle, droit de la concurrence, droit des sociétés, droit international privé et droit de la presse. Son expérience au sein de la magistrature l'a notamment conduit à exercer à la Cour de cassation, d'abord en qualité de conseiller référendaire (2011-2013), puis comme secrétaire général de la première présidence (2013-2015), avant d'être nommé secrétaire général du Conseil supérieur de la magistrature (2015-2019). En poste à la Direction des affaires civiles du ministère de la justice (2003-2011), il a été chef du bureau du droit commercial et participa, à ce titre, à l'élaboration de nombreux textes français et européens de droit économique.

Thomas GENICON,

professeur de droit privé à l'université de Paris II
Panthéon - Assas



Thomas Genicon est professeur de droit privé à l'Université Paris-Panthéon-Assas où il enseigne le droit des obligations et le droit des biens.

Ses publications couvrent principalement le droit des contrats et il est notamment le co-auteur d'un ouvrage portant commentaire article par article de la réforme du droit des contrats et des obligations.

Co-directeur du Laboratoire de sociologie juridique de l'Université Paris-Panthéon-Assas et membre de différentes sociétés savantes, il est également professeur invité dans plusieurs universités étrangères.



Rozen NOGUELLOU,

assesseure à la dixième chambre de la section
du contentieux du Conseil d'État

Rozen Noguellou, Conseillère d'État, est assesseure à la 10ème chambre de la section du contentieux. Elle est agrégée de droit public. Elle est co-auteur d'un ouvrage de « Droit de l'urbanisme et de la construction » (Montchrestien, 13ème éd., à paraître) et d'un ouvrage portant sur les « Grandes décisions du droit administratif des biens » (Dalloz, 4ème éd., 2022). Elle a également codirigé un ouvrage sur le « Droit comparé des contrats publics » (Bruylant, 2011). Elle est codirectrice scientifique de la Revue de droit immobilier.



Rémy SCHWARTZ,

président adjoint de la section du contentieux du
Conseil d'État

Diplômé de l'IEP de Paris (1980) et de l'ESSEC (1983), licencié en droit (1981) et ancien élève de l'ENA (1987), Rémy Schwartz a commencé sa carrière au Conseil d'État comme auditeur (1987-1990). Rémy Schwartz a été durant 11 ans rapporteur public. En 2000, il a été nommé rapporteur général de la commission pour l'avenir de la décentralisation.

Il a également été chargé de plusieurs missions de réflexion sur la fonction publique territoriale (1997-1998). En 2003, Rémy Schwartz est devenu conseiller d'État et a occupé les fonctions de rapporteur général de la commission de réflexion sur l'application du principe de laïcité dans la République (2003). Il a également été professeur associé à l'université de Versailles Saint-Quentin (1993-2006) et à l'université Paris I (2006-2024).

Il est l'auteur de plusieurs ouvrages, notamment *Un siècle de laïcité* (éd. Berger-Levrault, 2007) et de nombreux rapports dont « Pour un enseignement laïc de la morale » (2013).

En 2008, il a été président de la commission de réflexion sur le personnel de l'enseignement supérieur. Rémy Schwartz a également été président du Tribunal des conflits (2021-2022).

Depuis 2013 il est président du conseil d'administration de l'Office français de l'immigration et de l'intégration, depuis 2015, président adjoint de la section du contentieux, depuis 2021, président de la formation spécialisée sur les techniques de renseignement et, depuis 2024, membre du collège de la Haute autorité de l'audit.



David BAKOUCHE,

professeur de droit privé à l'université de Paris-Saclay

Agrégé des Facultés de droit (droit privé), David Bakouche dispose d'une expertise juridique en droit civil (spécialement en droit des contrats et en droit de la responsabilité civile) et en droit des assurances, qu'il enseigne à la Faculté de droit de Sceaux. Il est l'auteur de publications régulières dans ces matières et a participé à de nombreux colloques.

Clotilde BELLINO,

conseillère référendaire à la chambre
commerciale, financière et économique de la
Cour de cassation



Titulaire d'un diplôme d'études approfondies (DEA) de droit privé et ancienne élève de l'Ecole normale supérieure de Cachan et de l'Ecole nationale de la magistrature (promotion 2005), Clotilde Bellino a commencé sa carrière comme juge des enfants au tribunal de grande instance de Briey. Elle a ensuite été juge au tribunal de grande instance de Paris dans des chambres civiles. Nommée à la Direction des affaires civiles et du Sceau du ministère de la justice en 2015, elle a été rédactrice, adjointe puis cheffe du bureau du droit des obligations.

Depuis septembre 2020, elle est conseillère référendaire à la chambre commerciale, économique et financière de la Cour de cassation, au sein de la section en charge du droit de la concurrence, du droit de la propriété industrielle et des contrats commerciaux.



Renaud THIELÉ,

président assesseur à la cour administrative
d'appel de Marseille

Ancien élève de l'institut d'études politiques de Paris et de l'Ecole nationale d'administration (promotion Romain Gary, 2003-2005), Renaud Thielé a occupé diverses fonctions juridictionnelles au sein du tribunal administratif de Marseille (2005-2013) puis de la cour administrative d'appel de Marseille (2013-2025), où il exerce depuis 2022 les fonctions de président assesseur de la chambre en charge du contentieux des contrats publics.

Il est par ailleurs maître de conférences associé et codirecteur du master Carrières publiques à l'institut d'études politiques d'Aix-en-Provence, où il enseigne le droit public et les questions contemporaines. Il est responsable de la classe Talents du service public de l'institut. Il est l'auteur d'ouvrages universitaires (Le permis de construire, LGDJ, 2021 ; Grandes questions contemporaines, Ellipses, 2023 ; Droit public, Ellipses, 2024).

Patrick POIRRET,

premier avocat général de la première chambre civile de la Cour de cassation



Diplômé de l'École Nationale de la Magistrature (ENM), Patrick Poirret commence sa carrière comme substitut du procureur de la République près le tribunal de grande instance de Vesoul (1982–1986) avant de devenir, en 1986, Premier substitut du procureur de la République près le tribunal de grande instance de Châlons-sur-Marne. Il exerce ensuite successivement les fonctions de procureur de la République près le tribunal de grande instance de Vesoul (1988), près le tribunal de grande instance de Châlons sur Marne (1992) puis près le tribunal de grande instance de Pointe-à-Pitre (1996). Il intègre la direction des Affaires pénales et des Grâces en qualité de sous-directeur en 1999 avant d'être nommé sous-directeur de la Justice pénale générale en 2002.

Puis, il occupe successivement les fonctions de procureur de la République adjoint près le tribunal de grande instance de Bobigny (2004), procureur de la République près le tribunal de grande instance de Strasbourg (2009), puis procureur général près la cour d'appel de Nancy (2012). En 2015, il devient inspecteur général des Services judiciaires au ministère de la Justice puis est nommé chef de l'inspection générale de la Justice au ministère de la Justice en 2017. Depuis le 28 janvier 2019, il est premier avocat général à la première chambre civile de la Cour de cassation.



Vincent VIGNEAU,

président de la chambre commerciale, financière et économique de la Cour de cassation

Vincent Vigneau est magistrat depuis 1990. Après six années passées comme juge en Normandie puis en région parisienne, il rejoint en 1996 la cour d'appel de Versailles comme secrétaire général de la première présidence. En 2003, il est nommé conseiller référendaire à la Cour de cassation. Après avoir été affecté à la deuxième chambre civile, il est appelé par le premier président à son cabinet comme chargé de mission. En 2011, il est nommé premier vice-président au tribunal de grande instance de Nanterre, avant de retourner à la Cour de cassation en 2015, cette-fois-ci en qualité de conseiller.

Affecté à la première chambre civile, il en deviendra l'un des doyens en 2022.

Depuis le 1er septembre 2023, Vincent Vigneau préside la chambre commerciale, financière et économique de la Cour de cassation.

Depuis cette même date, il est membre du conseil de résolution de l'ACPR et préside le conseil de discipline des juges des tribunaux de commerce.

Il a par ailleurs été professeur associé à l'université de Versailles-Saint Quentin en Yvelines de 2001 à 2023.

Il a publié plusieurs ouvrages juridiques notamment sur le droit du surendettement des particuliers, le droit de l'expertise et les procédures civiles d'exécution.

François ANCEL,

conseiller à la première chambre civile de la
Cour de cassation



François Ancel, titulaire d'un diplôme d'études approfondies (Université de Paris II), est magistrat. Il a exercé entre 1996 et 2005 des fonctions de juge d'instance (Lens) et de juge au tribunal de grande instance (Bobigny et Paris). Entre 2005 et 2015, il a été nommé au ministère de la Justice, où il a occupé plusieurs postes, dont six ans à la tête de la sous-direction du droit civil (DACCS).

Il a contribué à l'élaboration de nombreux projets de loi et de décret en droit de la famille, droit des contrats, droit de la procédure et droit de la nationalité, en particulier la réforme du droit de l'arbitrage et celle du droit des contrats et des obligations.

En 2015, il est nommé président de l'une des sections de la 3ème chambre civile du tribunal de grande instance de Paris (compétente en matière de propriété intellectuelle) puis, en 2018, président de la chambre commerciale internationale de la Cour d'appel de Paris (CCIP-CA), nouvellement créée.

Depuis septembre 2022, il est conseiller à la première chambre civile de la Cour de cassation et siège au Tribunal des conflits.



Olivier JAPIOT,

président de la septième chambre de la section du contentieux du Conseil d'État

Diplômé de l'Ecole des Hautes études commerciales (HEC), titulaire d'une maîtrise en droit et ancien élève de l'Ecole nationale d'administration, Olivier Japiot a débuté sa carrière au Conseil d'État en 1995. Il y a exercé les fonctions de rapporteur et d'assesseur. Il préside depuis 2021 la 7ème chambre de la section du contentieux, spécialisée notamment dans les contentieux de la commande publique et de la fonction publique.

Il a par ailleurs exercé plusieurs fonctions à l'extérieur du Conseil d'État : il a ainsi été sous-préfet, secrétaire général de la préfecture de la Mayenne (1999-2002). Il a également été conseiller technique au cabinet du ministre de la culture et de la communication (2002-2003) puis directeur général adjoint de l'Opéra national de Paris (2003-2004). Il a ensuite rejoint le cabinet du Premier ministre en qualité de conseiller pour la justice (2004-2005). Il a également exercé les fonctions de directeur général du Conseil supérieur de l'audiovisuel (2007-2012).

Il a participé à la rédaction de plusieurs rapports sur les sujets numériques : Internet et les réseaux numériques (Conseil d'État, 1998), L'administration et les nouvelles technologies de l'information et de la communication (sous la direction de Bruno Lasserre) (Commissariat général du Plan, 1999), Les enjeux de l'impression en 3D (Ministère de la culture – CSPLA, 2016) et Evolution de la régulation du secteur des jeux d'argent et de hasard (Inspection générale des finances, 2018). Il a été maître de conférences à l'Institut d'études politiques de Paris et il a présidé le Conseil supérieur de la propriété littéraire et artistique (CSPLA) (2018-2024).

Il est aussi le référent-déontologue de la Commission nationale informatique et liberté (depuis 2021) et de l'Autorité nationale des jeux (depuis 2022).

Marielle JÉHANNIN,

avocate au Conseil d'État et à la Cour de cassation



Marielle Jéhannin est avocate au Conseil d'État et à la Cour de cassation, associée depuis 2017 au sein de la SCP Delamarre et Jéhannin, à Paris. Son parcours professionnel témoigne d'une expertise approfondie dans le contentieux de haut niveau, acquise au fil de plus de deux décennies d'exercice.

Après avoir entamé sa carrière en 1999 comme collaboratrice au sein de la SCP Alain Bénabent, elle devient associée de cette même structure en 2013, jusqu'à son association avec la SCP actuelle. Elle a obtenu en 2011 le certificat d'aptitude à la profession d'avocat aux Conseils, venant compléter ses qualifications d'avocate acquises dès 2001.

Marielle Jéhannin est diplômée de l'Université Paris II, où elle a suivi un DEA en Justice et Droit du procès en 1999, après une maîtrise en Droit privé, mention Carrières Judiciaires, obtenue en 1998. Elle est également titulaire d'une licence en droit de l'Université Rennes I.

Forte d'un engagement actif dans la profession, elle est membre du Conseil de l'Ordre des avocats aux Conseils (mandat 2023 à 2025), ainsi que du Conseil national de l'aide juridique (2016-2022). Elle a également siégé au bureau d'aide juridictionnelle de la Cour de cassation en matière pénale de 2013 à 2019. Elle contribue également au Comité Stratégique Avocats de Lefebvre Dalloz.

Autrice de plusieurs publications juridiques, Marielle Jéhannin s'est penchée notamment sur les procédures civiles et le droit du travail, avec des analyses publiées dans des revues de référence telles que La Semaine Juridique ou Dalloz. Elle participe par ailleurs à des colloques universitaires, comme les Rencontres de procédure civile, où elle est intervenue sur les garanties du procès équitable en matière gracieuse.



Gilles PELLISSIER,

assesseur à la septième chambre de la section du contentieux du Conseil d'État

Gilles Pellissier, né à Paris le 25 novembre 1966, est conseiller d'État, assesseur à la 7ème chambre de la section du contentieux depuis le mois de septembre 2020.

Titulaire d'un doctorat de droit public de l'université Paris I Panthéon-Sorbonne (1995), il a intégré la juridiction administrative en 1997, comme conseiller de tribunal administratif et de cour administrative d'appel, où il a successivement exercé les fonctions de rapporteur public au Tribunal administratif de Lille puis, après une mobilité de deux ans (2002-2003) comme chef de bureau de l'archéologie préventive au ministère de la culture, à la Cour administrative d'appel de Versailles. Nommé maître des requêtes au Conseil d'État en avril 2008, il a exercé les fonctions de rapporteur public près la section du contentieux (7ème chambre) de juillet 2012 à septembre 2020.

Il est professeur associé à l'Université de Tours.

Christine MAUGÜÉ,

présidente de la section de l'administration du
Conseil d'État



Diplômée de l'École normale supérieure de Sèvres et de Sciences Po Paris, titulaire d'une maîtrise d'histoire, ancienne élève de l'ENA (promotion Michel de Montaigne), Christine Maugüé a intégré le Conseil d'État à sa sortie de l'ENA, en 1988. Après avoir été rapporteure pendant trois ans, elle a été nommée responsable du centre de documentation (1991 à 1994) puis commissaire du gouvernement près l'Assemblée du contentieux (de 1994 à 2003).

Nommée présidente de la 6e sous-section du contentieux en 2009, où elle a officié pendant quatre ans, elle a été présidente adjointe de la section de l'administration (2014-2015) puis est devenue en 2016 présidente de la 7e chambre du contentieux du Conseil d'État, jusqu'en 2021.

Christine Maugüé a été nommée présidente adjointe de la section du contentieux en 2021, puis présidente adjointe de la section de l'intérieur en 2023.

Parmi ses autres expériences, elle a été directrice de cabinet de Christiane Taubira au ministère de la Justice entre 2013 et 2014, membre de la Commission nationale informatique et libertés (2019-2024), membre de la Commission supérieure de codification (2008-2013 puis 2016-2024), présidente du conseil supérieur de l'Agence France Presse (2015-2023) et présidente de la Commission de contrôle de la réglementation du Centre national du cinéma et de l'image animée, depuis 2024. Elle fait de la conciliation sportive au Comité national olympique sportif français depuis 2016 et est membre du comité d'éthique et de déontologie de la Fédération française de rugby depuis sa création en 2017.

Elle a été nommée présidente de la section de l'administration le 8 octobre 2024.



Frédéric DESPORTES,

premier avocat général de la chambre criminelle
de la Cour de cassation

Titulaire d'une maîtrise en droit et ancien élève de l'École nationale de la magistrature (1984), Frédéric Desportes commence sa carrière comme juge des enfants au tribunal de grande instance de Montpellier (1986-1988) avant d'être nommé au ministère de la justice où il est affecté successivement à la direction des services judiciaires et à la direction des affaires criminelles et des grâces. Nommé en 1996 conseiller référendaire à la Cour de cassation, il intègre en 2003 l'inspection générale des services judiciaires.

En 2009, il est chargé des fonctions de maître des requêtes au Conseil d'État. En 2012, il est nommé avocat général à la Cour de cassation. En cette qualité, il a exercé les fonctions de rapporteur public au Tribunal des conflits (2014-2016).

Depuis 2019, il est premier avocat général à la chambre criminelle de la Cour de cassation.

Gaëlle DUMORTIER,

présidente de la première chambre de la section
du contentieux du Conseil d'État



Diplômée de l'institut d'études politiques de Paris et ancienne élève de l'École nationale d'administration (ENA, promotion « Averroès »), Gaëlle Dumortier a débuté sa carrière au Conseil d'État comme auditrice (2000), avant d'être promue maître des requêtes (2003), puis conseillère d'État (2015). Durant sa carrière, elle a notamment été rapporteur à la section de l'intérieur de 2003 à 2009, rapporteur public près l'assemblée du contentieux et la section du contentieux de 2010 à 2016, puis assesseur à la section du contentieux du Conseil d'État à partir de 2016. Juge des référés depuis 2016 et membre suppléante du Tribunal des conflits depuis 2017, vice-présidente du collège de déontologie du ministère de la Culture depuis 2018, Gaëlle Dumortier est en outre, depuis 2020, membre de la commission des sanctions de l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution (ACPR) et, depuis 2024, du collège de l'Autorité de la concurrence.

Depuis le 1er janvier 2021, elle préside la 1^{re} chambre de la section du contentieux, notamment spécialisée dans l'aide sociale, la santé, la sécurité sociale, le travail et l'urbanisme.



Vincent Egéa,

professeur de droit privé à l'université d'Aix-Marseille

Agrégé des Facultés de droit, Vincent EGEA, est Professeur à Aix-Marseille Université, où il dirige le Laboratoire de Droit privé et de sciences criminelles.

Il est l'auteur de plusieurs ouvrages en droit de la famille (Droit de la famille, éd. LexisNexis, 5e édition à paraître en septembre 2025) et droit patrimonial de la famille (Droit des régimes matrimoniaux, éd. Dalloz, à paraître à l'automne 2025).

Il est par ailleurs directeur scientifique de la revue Droit de la famille (éd. LexisNexis) et du JurisClasseur Divorce.

Sandrine ZIENTARA-LOGEAY,

présidente de chambre, directrice du Service de documentation, des études et du rapport de la Cour de cassation



Sandrine Zientara-Logeay est présidente de chambre à la Cour de cassation, directrice du service de documentation, des études et du rapport, depuis juillet 2022.

Elle a auparavant exercé plusieurs fonctions à la Cour de cassation, d'avocate générale référendaire (de 2009 à 2012), à la chambre sociale puis à la chambre criminelle et d'avocate générale à la chambre criminelle (de 2018 à 2022) et a été membre de la commission de réflexion Cour de cassation 2030.

Elle a débuté sa carrière de magistrat comme substitute au tribunal de grande Instance de Brest en 1992 et exercé aussi des fonctions de juge au tribunal de Mamoudzou (de 1997 à 2001) et de vice-présidente au Tribunal de Papeete (de 2005 à 2009).

Elle a aussi été nommée à la chancellerie, notamment comme cheffe du bureau du droit à l'administration pénitentiaire (de 2001 à 2004).

Elle a par ailleurs été conseillère de la Garde des sceaux (de 2012 à 2014), dirigé le GIP Mission de recherche droit et justice et été inspectrice générale de la justice (de 2014 à 2018).

Elle est membre, depuis 2014, des comités de lecture des Archives de politique criminelle et des Cahiers de la justice. Elle a co-dirigé plusieurs ouvrages (Les Etats généraux de la recherche sur le droit et la justice Lexis-Nexis, 2018 et Les conditions de détention, condition de la détention, Lexis-Nexis, 2021). Elle a été aussi membre du Conseil national du droit et a co-rédigé le rapport Attractivité et mixité des études et des professions du droit (Dalloz 2020).



Christophe Jamin,

professeur de droit privé à l'École de droit de Sciences Po Paris

Christophe Jamin est docteur en droit de l'Université Paris I Panthéon-Sorbonne (1990) et agrégé de droit privé et sciences criminelles (1993). Il a été avocat au barreau de Paris (1988-1994) et secrétaire de la conférence du stage (1990). Il a par la suite présidé l'association des secrétaires et anciens secrétaires de la conférence des avocats au barreau de Paris (2019-2021)

Après avoir enseigné à l'Université McGill à Montréal (1985-1986) au titre de la bourse Boulton, dont il a été à nouveau titulaire entre 2008 et 2010, puis à l'Université de Paris I Panthéon-Sorbonne (1991-1993) en qualité de maître de conférences, il a été nommé professeur des universités à l'Université de Lille 2 (1993-2005), dont il a été le vice-doyen (1998-2002) et où il a enseigné le droit des obligations, le droit des contrats commerciaux et la philosophie du droit, en même temps qu'il fondait et dirigeait le DEA de droit des contrats (1994-2003) et le Centre René-Demogue de droit des obligations et théorie du droit (1994-2005). Il est aujourd'hui professeur des universités à Sciences Po. Il a été doyen de l'École de droit depuis sa création en septembre 2009 jusqu'en juillet 2020.

Il a été directeur scientifique du Centre d'Études et de Recherches des Avocats au sein du Conseil National des Barreaux (2007-2012) et membre de la Commission supérieure de codification (2008-2018). Il est membre du conseil scientifique de "Institute for Global Law and Policy" de l'Université Harvard (depuis 2009), ainsi que du conseil d'administration de l'École nationale de la magistrature (depuis nov. 2023).

Membre junior de l'Institut universitaire de France (1995-2000) il a été professeur invité aux Universités de Londres (2004), de Californie à Berkeley (1999) et de Sfax (1998). Il a longtemps prononcé des conférences et participé à de nombreux colloques, tant en France qu'à l'étranger (Amsterdam, Cambridge, Gand, Harvard, Montréal, Porto, etc.). Directeur de la Revue trimestrielle de droit civil (depuis 2016) après en avoir été le secrétaire général (1997-2015), il est en outre membre de l'Advisory Board de la European Private Law Review (dont il est l'un des fondateurs) et du Consulting Board de la European Review of Contract Law, membre associé de l'Académie internationale de droit comparé, et membre fondateur du transnational Advisory Group de l'American Association of Law Schools.

Il a en outre été membre des commissions Darrois relative à une grande profession du droit (2008), Nallet sur une réforme du pourvoi en matière civile (2019), Perben sur l'avenir de la profession d'avocat (2020), Clavel-Haeri sur la réforme de la formation des avocats (2020), ainsi que membre du comité des États généraux de la Justice (comité Sauvé, 2022).

Il est l'auteur de très nombreux articles, chroniques et éditoriaux portant essentiellement sur le droit des contrats, l'histoire de la pensée juridique, et les professions juridiques et judiciaires, ainsi que de plusieurs ouvrages dont *Les effets du contrat* (3e éd., 2001, en coll. J. Ghestin et M. Billiau, dans le *Traité de droit civil* dirigé par J. Ghestin), *La doctrine* (Daloz, 2004, en coll. Ph. Jestaz), *La cuisine du droit – L'école de droit de Sciences Po : une expérimentation française* (Lextenso, 2012, prix Olivier Debouzy 2012), *Droit civil et droit administratif – Dialogue sur un modèle doctrinal* (Daloz, 2018, en coll. F. Melleray, prix du livre juridique 2018). Il a été en outre à l'origine de la publication chez Daloz d'un *Code de l'avocat* dont il a dirigé les quatre premières éditions (2012-2015)

Il est aussi l'auteur de deux romans : *Passage de l'Union* (Grasset, 2021), et *L'inaccompli* (Grasset, 2023). Il est Officier de la Légion d'honneur (2023).

Spécialités : Droit des contrats, histoire de la pensée juridique, institutions judiciaires et justice et presse

Fabrice MELLERAY,

professeur de droit public à l'École de droit de Sciences Po Paris



Fabrice Melleray, agrégé de droit public (2002), a été successivement professeur aux Universités de Poitiers (2002-2004), Bordeaux (2004-2012) et Paris I (2012-2017). Il est depuis 2018 professeur à l'école de droit de Sciences Po.

Il a enseigné ou enseigne les différentes branches du droit administratif : droit administratif général ; contentieux administratif ; droit administratif comparé ; droit de la fonction publique ; droit administratif des biens ; droit des services publics ; droit des contrats administratifs.

Il a été membre junior de l'Institut Universitaire de France (2011-2016) et président de la Section de droit public du Conseil National des Universités (2015-2019).

Il est actuellement membre du collège de la Haute Autorité pour la Transparence de la Vie Publique et vice-président du Collège de déontologie du ministère de la Culture.

Il assure depuis 2013 la direction scientifique de l'Actualité Juridique Droit Administratif (AJDA, éd. Dalloz).

Ses travaux portent sur les différentes branches du droit administratif ainsi que sur l'histoire doctrinale. Il a notamment publié Droit civil et droit administratif. Dialogue(s) sur un modèle doctrinal (Dalloz, 2018, en collaboration avec Christophe Jamin)